



GOVERNANCE

L'Orsac en juin 2019 :

- 3 029 salariés
- 20 administrateurs, chacun ayant en charge une ou plusieurs délégations auprès d'établissements
- 57 établissements dans 5 départements (Ain, Rhône, Isère, Drôme et Alpes-Maritimes).
- 16 salariés au siège à Lyon
- 188 M€ de budget 2018

Orsac
 18 rue Bichat
 69002 Lyon
 04 72 56 73 00
 orsacsiege@orsac.fr
 www.orsac.fr

Travail, d'équipe

2019 sera une année charnière pour l'Orsac : changement de présidence, changement de dimension pour l'équipe de la direction générale et déménagement du siège.

PAR **AGNÈS BUREAU**

Le déménagement a donné plus d'aise à une équipe centrale qui comptera bientôt près de dix-huit salariés (contre huit il y a moins de cinq ans). L'association occupe depuis avril les deux derniers étages d'un immeuble moderne, proche du quartier Confluence. Les salariés du siège, auparavant séparés sur deux sites, sont réunis dans des bureaux fonctionnels et agréables.

Pour le directeur général **Vincent Galaup**, ce nouveau siège permettra de gagner en efficacité et en cohésion d'équipe. Disposant de salles de réunion et équipées pour les visioconférences, ces locaux sont « *un outil pour les administrateurs et l'association tout autant que pour les salariés* ».

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Le recrutement d'un directeur général il y a tout juste un an entérinait une évolution notable pour l'association : un homme incarne désormais un pilotage plus resserré de l'ensemble du « navire » Orsac

(une cinquantaine d'établissements et de structures, plus de 3 000 salariés). V.Galaup étoffe les compétences de l'équipe du siège : une responsable de la communication, **Marine Gélén**, et un directeur de la performance, **Grégory Merlo**, sont arrivés en mai et en juin ; d'ici fin 2019 un directeur des ressources humaines et un directeur des systèmes d'information compléteront les effectifs.

COMITÉ DE DIRECTION ASSOCIATIF LOCAL

La nouvelle gouvernance associative restait à préciser. C'est chose faite. Un comité de direction associatif local a remplacé la CAL (commission associative locale). Institué dans chaque établissement, il regroupe l'administrateur délégué, le directeur et son équipe, le directeur général de l'Orsac et le vice-président de secteur, avec un rôle de suivi, de supervision, d'élaboration et si nécessaire de décision en amont de la validation du conseil d'administration de l'Orsac. ■



Des compétences supplémentaires pour l'équipe du siège.

De nombreux chantiers nécessitent l'engagement technique et stratégique du siège, que ce soit la création d'un Ehpad en Isère et d'un établissement d'accueil médicalisé sur le plateau d'Hauteville, ou la réhabilitation de La Freta (Hauteville). Photo : Une partie de l'équipe de la direction générale.

